

UN CONGRÈS PÉDAGOGIQUE A L'O.C.C.E. POUR QUOI FAIRE ?

R. MÉRIC

... Entendu dans les couloirs du C.E.S. : « Les chocolaines de la Coopé ? Elles sont d'un format spécial... pour qu'ils y gagnent davantage... »

— à l'école élémentaire, à la sortie : « Les bic de la Coopé sont à moitié secs... »
Aparté de la conférence pédagogique : « La Section O.C.C.E. ? ce sont des pape-rassiers... Ils ne pensent qu'à nous vendre des calendriers, à nous demander des cotisations... Et pour quoi faire ? Pour nous ouvrir un C.C.P. ! La belle affaire ».

... Autres échos résonnant sur le territoire entre Biarritz (Pyrénées Atlantiques) et Givet (Ardennes) : « L'O.C.C.E. ? Ils veulent placer leur Amis-Coop... leurs timbres... leurs insignes... »

Un congrès à l'O.C.C.E. ? pensent les mal informés ou les non curieux. Pour quoi faire ? Pour comparer leurs tarifs, discuter de prix, évaluer des ristournes ?

Et ! bien, non. L'O.C.C.E. a un Congrès annuel, à l'automne consacré aux relations de la coopération et de la pédagogie. Il n'y est point question de transactions, on n'y discute pas « affaires ». Pourtant, à propos de la pédagogie, les questions financières ne manquent pas d'apparaître, et justement notre Congrès de Lyon en octobre 1971 a souligné la cruelle diminution dont notre subvention nationale annuelle avait été l'objet...

Si nous écartons en général, en octobre, ces questions, nous n'en sommes pas moins étroitement préoccupés de gestion. Mais nous avons pour cela notre session spéciale administrative de février, d'une

part, avec assemblée générale, rapport financier et élections, d'autre part, les réunions particulières de notre société coopérative à caractère commercial.

— Octobre, donc, c'est la session pédagogique. Il serait peut-être fastidieux d'énumérer les sujets de nos réunions nationales annuelles. Rappelons cependant que, après les études générales nécessaires à la renaissance de l'Office (la Coopération Scolaire de classe - d'école - de premier degré - de second degré...) nous avons abordé, après la « formation morale des coopérateurs » (1951) des études spécialisées : place des éducateurs - place des élèves dans les Coopératives Scolaires de divers types et de divers niveaux, ouverture de la coopération scolaire vers le sens social, la formation civique, l'amélioration des relations humaines et internationales.

1968 nous a rapproché des sujets traitant de la vie de la communauté éducative, et pendant 3 ans les mots d'autorité, autodiscipline, autogestion, figuraient dans nos énoncés, et ils étaient examinés, pesés, évalués par rapport à notre coopération.

De même que la biologie scrute la genèse pour en déceler les phénomènes déterminants, nous avons étudié en 1971 « comment les différentes phases de l'entreprise et de la réalisation collective favorisent la mise en place d'une institution coopérative, en enrichissant les individus par le sens des responsabilités et le groupe dans son sens social et civique ».

On nous accordera que tous ces objectifs ne peuvent qu'imprégner notre pédagogie, et que notre pédagogie s'organise en fonction de ces objectifs. Ici encore, les non-curieux ou les malveillants, s'il en était, diraient qu'il est toujours facile de s'abreuver de mots, et qu'il suffit de composer quelques exposés magistraux à partir de beaux chapitres de philosophes, de psychologues, d'en faire prononcer les phrases par de doctes autorités de l'Education Nationale pour pouvoir parler ensuite d'un beau Congrès...

Certes, nous avons souvent l'avantage que des Inspecteurs d'Académie, des Administrateurs, des Chefs d'Etablissements, de nombreux Inspecteurs départementaux participent à nos réunions, qu'ils y interviennent, qu'ils y soient rapporteurs. Mais d'où vient la matière ?

Que ce soit comme à Lyon, par présentation sur panneaux et par exposés des maîtres, ou comme à Dijon par des rapports écrits des Sections départementales, ou comme à Mâcon par une succession de témoignages de collègues, notre matière vient de la classe, de l'établissement, par les enseignants.

Et ce n'est pas le simple fait d'une fructification automnale soigneusement ménagée, un ouvrage isolé venu parfaitement au point pour la circonstance : nos discussions portent sur des situations vivantes, des expériences en cours, ou même des projets momentanément suspendus pour subir l'examen des groupes de travail.

Ce n'est pas la matière qui manque — un choix est toujours difficile — et l'on trouve dans notre Revue O.C.C.E., elle aussi trop condensée à notre gré, une idée de l'éventail possible des expériences de pédagogie coopérative.

C'est encore dans nos Congrès que nos commissions « horizontales » (niveaux) ou verticales (spécialités) trouvent leurs séances de travail, mettent au point leurs productions.

Pédagogique, aussi, l'action que nous favorisons pour le C.N.A. (Conseil National des Adolescents) et la préparation du Congrès National des Coopérateurs Scolaires — manifestation essentielle de notre raison d'être — Et pour une meilleure éducation, l'action réfléchie et circonstanciée de notre Commission de solidarité n'est-elle pas liée au programme de nos échanges internationaux multiformes ?

Je donne peut-être l'impression de m'être laissé aller à plaider une cause. Nous sommes sans doute davantage habitués à provoquer la promotion de l'idée coopérative qu'à analyser sérieusement et à approfondir les bénéfices de notre action éducative, qui suffiraient à convaincre s'il en était besoin ici.

Mais nous savons que les Congrès pédagogiques de l'O.C.C.E. étudient en fait la coopération scolaire pratiquée par tous les éducateurs. Bon nombre des travaux de base, qui donnent lieu aux analyses ou aux présentations terminales ont été mis en œuvre par des membres de l'I.C.E.M. Les délégations venues des départements contiennent des membres des groupes départementaux : dans nos séances, nous avons un langage commun, à l'approche de la coopération. Et notre mutuelle compréhension en est plus facile.

Oui ! Un Congrès pédagogique à l'O.C.C.E.

● Parce qu'il faut qu'entre nous soit définie la marche vers l'éducation que nous voulons la mieux appropriée aux élèves qui nous sont confiés, aux hommes futurs que nous voulons aider. Il nous faut d'ailleurs ajuster constamment la définition des termes de cette éducation, la manière dont notre coopération scolaire peut y conduire.

● Parce que, là, des pédagogues en exercice se rencontrent et cherchent, non pas seulement à diffuser un savoir à leurs disciples, mais à éveiller les esprits, à les développer, à affermir les caractères, à donner l'apprentissage de la gestion, à élargir les cœurs par la pratique de la vie sociale coopérative.

● Parce qu'il faut déceler, avec les Mouvements d'Education nouvelle, l'action à conduire, dans le moment où nous sommes, en vue d'approcher nos objectifs. Ces options nous conduisent à des appels, des déclarations, des revendications dont l'efficacité viendra de la concertation qui pourra s'en établir, avec le poids de nos milliers d'animateurs de Coopératives Scolaires et l'appui de nos amis.

Congrès pédagogique à l'O.C.C.E. ? Oui, certes, avec études, rencontres, solennité même parfois.

Mais essentiellement, *par et pour* la coopération.

R. MERIC, P.E.G.C.,
Secrétaire de la section O.C.C.E.
de la Haute-Garonne
Vice-Président de l'O.C.C.E.